Crèche
La Marelle

Assemblée générale de l'association de La Crèche La Marelle
25 avril 2018 à Farvagny

Personnes présentes :
Taurisson Clélia, Tena Fabienne, Cuennet Stéphanie, Streuli Muriel, Egger Xavier, Pesenti Elias, Escoriza Angélique, Gabriel Natacha, Charrière Emilie, Jousset Florian, Hertelendy Patrick, Boschung Pauline, Quartenoud Joëlle, Crausaz Muriel, Jud Corinne

Personnes excusées :
Druey Isabelle et Fabrice, Astruc Damien, Zbinden Andrea et Benoît

1. **Salutations**
   Alain Oberson souhaite la bienvenue à toutes les personnes et il les remercie d'être présentes en si grand nombre. Il propose de suivre l'ordre du jour et demande s'il y a des changements à y apporter. Ce n'est pas le cas.

   Il n'y a pas eu de changement au sein du comité cette année. Il se compose donc des personnes suivantes :
   Christiane Brülhart (directrice avec voix consultative), Stéphane Gumy (logistique et événementiel), Alain Oberson (président), Anne-Rachel Oberson (secrétariat), Sylvie Küng (RH), Claudine Pochon (responsable financière).

2. **PV de l'assemblée 2017**
   Le PV est disponible sur le site internet, aucune remarque n'étant relevée, le PV de l'assemblée générale 2017 est accepté à l'unanimité.
   Alain Oberson remercie Anne-Rachel Oberson pour la prise de PV.

3. **Rapport du président**
   Le président fait son rapport au pied levé. Il commence par un retour sur l'année écoulée : la 1ère partie de l'année a été calme, même la plus calme depuis 5 ans. Les comités ont donc été rapides et simples c'était agréable. La 2ème partie de l'année a été consacrée au déménagement et aux achats de matériel pour la nouvelle crèche, donc un peu plus chargée.

   Il continue sur une rétrospective des 5 dernières années, durant lesquelles il y a eu énormément de changements.
   Au début, il y avait 30 places d'accueil de moins, la crèche ayant un site unique au Home de Farvagny. Il y a eu une grosse évolution, entre le déménagement de Farvagny à Villarlod et l'ouverture du site de Grangeneuve. Tout a eu lieu en même temps, cela a donc été une période mouvementée.
   Il a fallu revoir le concept de la direction avec la structure qui s'est agrandie, et il s'est avéré judicieux de prendre une directrice à 100%.
   Il y a eu de nombreux changements au sein du comité, mais les 3 dernières années le comité est resté stable, ce qui a permis de mieux avancer et d'avoir des périodes plus calmes.
   Le comité et la crèche ont été consultés partiellement pour la construction de la nouvelle crèche, et particulièrement sur l'aménagement du jardin, pour lequel les collaboratrices de la crèche ont pu mettre au point un concept complet. Il a également fallu réfléchir à l'ouverture ou non du groupe supplémentaire à Farvagny, car le taux de remplissage de Villarlod n'était pas optimal, ce qui interrogeait la commune sur l'utilité d'ouvrir le 4ème groupe.

Crèche
La Marelle

Les arguments du comité ont été qu'avec une infrastructure neuve, un jardin attractif et le retour d'une localisation centralisée de la crèche, cela allait faire augmenter le taux de remplissage (ce qui se confirme déjà, le 4ème groupe est déjà bien rempli…)

Le président termine en disant qu'il y aura beaucoup de changements au sein du comité ce soir ; il remercie tout le comité pour son soutien et son engagement ces dernières années.

4. Rapport d'activité de la directrice

Madame, Monsieur, chers parents,

Villarlod et aujourd'hui Farvagny

Quelques kilomètres séparent ces deux villages ...
Je ne vais pas faire un long discours mais tisser des liens avec le mot Villarlod:

V : Village
I : Idéal
L : Labeur
L : Label
A : Accompli
R : Réaliser
L : Lumière
O : Organisation
D : Déménagement

*Le village de **V**illarlod nous a accueillis en août 2013, plus ou moins en grande pompe.*
*Pour vous parents, le choix de Villarlod n'était pas l'**I**déal. La distance a pesé dans votre choix de mettre ou pas votre enfant à La Marelle. La maison en elle-même ne se prêtait pas forcément à l'accueil de petits enfants.*
*Mais grâce au **L**abeur des collaboratrices un accueil de qualité a été possible en mettant toujours l'enfant au centre. Nous avons réussi à conserver notre **L**abel qui nous différencie des autres crèches.*
*Les équipes éducatives ont **A**ccompli un excellent travail et **R**éaliser des miracles avec les moyens du bord.*
*En automne, avec la **L**umière qui déclinait nous nous sommes **O**rganisées afin d'être prêtes le 27 décembre pour le jour J du **D**éménagement.*
Le jeudi 28 décembre chaque collaboratrice travaillant sur le site a œuvré afin que nous puissions ouvrir le site de Farvagny le 8 janvier dans les meilleures conditions possibles.

C'était une courte rétrospective mais selon moi l'essentiel a été dit.

A vous chers parents, je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration.
A vous chères collaboratrices, je vous remercie pour votre travail, votre investissement à la bonne marche de la crèche.
A vous membres du comité, je vous remercie pour votre engagement et votre soutien.
Merci à tous de votre attention.

Christiane Brülhart *Farvagny, le 25 avril 2018*

Crèche
La Marelle

5. **Rapport de la caissière**

Claudine Pochon passe en revue les comptes 2017 et les commente :

Produits

- Ils se composent de cette manière : 62.31% des parents, 25.38% de la commune, 12.31% de l'Etat de Fribourg
- Versement communes + ABMG + IAG = les enfants externes à la commune de Gibloux (les enfants des autres communes sont acceptés tant que la crèche a de la place, sinon priorité aux enfants de la commune et IAG)
- Don de la Loterie Romande : Fr. 400.- par place autorisée par le SEJ (50 places actuellement)

Charges

- Les frais divers de petit matériel concernent les produits de soin, dentifrices, lingettes, brosses à dent, bavettes, …
- Fédération des Crèches et Garderies Fribourgeoises : Fr. 2'580.- / Cotisation Fédération crèches et Fonds social : Fr. 1'412.20 (la cotisation au Fonds social est obligatoire, c'est un fonds en faveur de la promotion professionnelle pour le domaine social) / AFDRDIPE : Fr. 50.-.
- Frais de comité – jetons de présence : le comité s'est réuni 9x en 2017
- Frais bancaires : il s'agit des taxes pour les paiements des factures par la poste.
- Il y a Fr .12'600.- de frais pour le déménagement, notamment la colonne de lavage, le camion de déménagement, le chariot de nettoyage et l'aspirateur professionnel.
- Tous les postes avec * concernent la vente de jus de pomme. Le bénéfice de cette vente ne sert pas à compenser le déficit de la crèche, mais il est gardé uniquement pour acheter du matériel pour la crèche. En 2017, le bénéfice de la vente de jus de pomme s'élève à Fr. 5'500.-, additionné à ce qu'il restait de 2016, le solde pour 2018 s'élève à Fr. 13'643.40. Ce montant sera utilisé pour acheter du matériel pour les groupes.

La perte totale de 2017 s'élève à Fr. 44'358.80, elle était budgétée à Fr. 116'500.-. Ce déficit est pris en charge par la commune.

Pour info, 1% de taux de remplissage apporte environ Fr. 15'600.-, il ne manque donc que 3% de remplissage pour équilibrer les comptes.

Bilan

- Débiteur Commune de Gibloux : il s'agit de la différence entre les acomptes versés par la commune et la subvention finale
- Actifs transitoires : il s'agit des factures à encaisser, des indemnités d'assurances versées en 2018, des versements des communes hors Gibloux
- Passifs transitoires : il s'agit principalement des décomptes finaux des assurances sociales à payer, repas du home, …

Taux de remplissage

Piccolos 82%
Lucioles 77%
Souris vertes 92%
Mandarine 86%
Funambules 87%
Carrousel 94% Crèche 86%

34 enfants partiront à l'école cet été, le taux de remplissage à la rentrée sera d'environ 65%.

Crèche
La Marelle

6. **Rapport des vérificateurs des comptes**
   Madame Cuennet prend la parole. Elle a vérifié les comptes chez Claudine Pochon. Après consultation des documents et des pièces justificatives, elle propose d'approuver les comptes 2017. Les comptes sont approuvés par vote à l'unanimité.

7. **Election d'un-e suppléent-e des vérificateurs des comptes**
   Madame Cuennet termine son mandat de premier vérificateur.
   Monsieur Egger devient 1er vérificateur, Madame. Crausaz passe 2ème vérificatrice.
   Madame Streuli se propose en qualité de vérificatrice suppléante.

8. **Démissions et élections au sein du comité**
   Trois personnes ont présenté leur démission :
   - Stéphane Gumy après 3 ans au sein du comité
   - Sylvie Küng après 3 ans au sein du comité
   - Alain Oberson après 5 ans au sein du comité, dont 3 en tant que président

   Le comité ayant accepté ses démissions, il faut élire de nouveaux membres.

   Madame Tena et Monsieur Pesenti sont proposés par le comité, puis Madame Taurisson se propose spontanément.
   Une personne demande quelles sont les tâches des membres du comité, et quelles qualités il faut avoir pour l'intégrer.
   Alain Oberson répond que la répartition des tâches sera faite lors de la première séance du nouveau comité, par discussion au sein du comité. Il y a environ un comité par mois, qui sert à la gestion des affaires courantes de la crèche. Il fixe aussi le cadre du fonctionnement de la crèche ; le comité ne s'implique pas dans le fonctionnement détaillé, c'est Christiane Brülhart qui s'en charge.

   Les 3 nouveaux membres sont élus à l'unanimité par applaudissements. Le président les remercie pour leur engagement et précise que la réélection se fait tous les 2 ans. Le comité est donc à nouveau au complet.

9. **Divers - Questions des parents**
   - Est-ce que le jardin de la crèche est ouvert en dehors des heures d'ouverture de la crèche ?
     non, il est réservé pour la crèche, pour des questions de sécurité. De plus, la crèche paie un loyer pour ce jardin. Il est fermé à clé.

   - Les repas de midi de Farvagny sont souvent des menus pour personnes âgées, est-ce qu'il y a moyen de changer ?
     Oui c'est en cours, dès la rentrée scolaire ça ne sera plus le home qui fournira les repas. Pour l'historique, c'était une question pratique que le Home fournisse les repas lorsque la crèche était au Home. Lorsque la crèche a déménagé à Villarlod, la commune a vivement souhaité que la crèche et le Home trouvent un arrangement pour continuer leur collaboration.
     Maintenant, avec la nouvelle commune, la crèche a fait la demande pour changer de fournisseur, et la commune a accepté. Nous n'avons pas pu changer plus vite à cause du déménagement, il y avait d'autres choses à gérer. Le choix du fournisseur n'est pas encore arrêté, il y a l'AES qui déménagera dans les anciens locaux de l'administration communale à la rentrée, à voir si on prendra le même fournisseur.

Crèche
La Marelle

- Est-ce que les badges pour les parents sont toujours d'actualité ?
  Oui, il y a des problèmes de livraison mais ça va venir

- A Grangeneuve, est-ce qu'une adaptation des repas pour les grands est prévue ? Il y a encore trop souvent des frites au menu.
  Christiane Brülhart répond qu'il n'est pas prévu de laisser le choix du menu A ou B pour le groupe des grands pour des raisons de simplification. Ce sont les éducatrices qui s'occupent de la gestion des menus.
  Pendant les vacances, il y a en effet plus souvent des frites, ces menus sont prévus pour les jeunes de Grangeneuve.
  L'ouverture de la crèche de Grangeneuve a été partiellement souhaitée par l'IAG et l'Agroscope pour que leurs collaborateurs puissent y placer leurs enfants, et ils ont voulu que les menus viennent de chez eux, la crèche ne peut pas changer de fournisseur…

- Dans le groupe des Souris Vertes, lors de la ballade de jeudi passé, les enfants se sont fait attaquer par un chien qui n'était pas en laisse. Le propriétaire est arrivé plus tard sans se soucier de l'incident. Est-ce qu'une dénonciation a été faite ?
  Oui, Christiane Brülhart a fait le nécessaire. Si cela se reproduit, Monsieur Pesenti suggère d'appeler le garde-faune, car les chiens doivent être tenus en laisse.

Alain Oberson remercie les nombreuses personnes présentes et espère que les parents ne sont pas là juste à cause de la nouvelle crèche, mais que l'année prochaine ils seront aussi nombreux. Il clôt l'assemblée à 20h40 et propose de partager un petit apéro.

Villarlod, le 26 avril 2018 Anne-Rachel Oberson